

RAPPORT N° 521 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 7 DECEMBRE 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 29 novembre au 6 décembre 2025. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, une (1) personne a été assassinée dans la province de Gitega.

Le rapport mentionne également le cas d'une (1) personne qui a été grièvement blessée par des Imbonerakure dans la province de Bujumbura.

1. Violation du droit à la vie

- Le mercredi 3 décembre 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'un jeune homme connu sous le nom de Jules Ndayikeza, âgé de 28 ans, a été retrouvé à l'intérieur de sa maison, suspendu sous la charpente, sur la colline de Higiro, dans la commune et province de Gitega.

Bien que le chef de colline Higiro, Sixte Niyimbona, avance que Jules Ndayikeza se serait suicidé, les habitants de cette localité estiment que la victime aurait été tuée ailleurs par des individus non encore identifiés, puis son corps ramené à cet endroit afin de simuler un suicide et ainsi fausser les pistes d'une enquête éventuelle.

La victime a été enterrée le même jour avant l'ouverture d'une enquête pour déterminer les circonstances exactes du décès et identifier les auteurs éventuels.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête immédiate, approfondie et impartiale afin de déterminer les circonstances exactes du décès et d'identifier les auteurs en vue d'être traduits en justice et punis conformément à la loi.

2. Violation du droit à l'intégrité physique

- Le lundi 1^{er} décembre 2025, dans la nuit, 8 Imbonerakure¹ dirigés par un certain Dany ont violemment battu et grièvement blessé le chef de colline de Cabiza, Franck Mpawenimana, dans la zone de Gihanga, commune de Mpanda, province de Bujumbura.

Selon des témoins oculaires, ces Imbonerakure ont jeté par terre le chef de colline, puis l'ont violemment piétiné et lui ont donné des coups de pieds avec leurs bottines. Ils le punissaient ainsi du fait qu'il avait tenté de leur interdire de continuer de jouer hasard en lieu public.

Les mêmes sources précisent que le chef de colline Franck Mpawenimana a été évacué en état critique à l'hôpital Saint Augustin de Gihanga où il reçoit des soins intensifs tandis que ses agresseurs demeurent libres.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête impartiale afin d'arrêter les auteurs de ce crime, de les traduire en justice et de les punir conformément à la loi.

¹ Membres de la ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNND-FDD (Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).

SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS.TU